

Compte rendu de l'assemblée générale du 21 mars 2018

Nombre de présents : 17,

Nombre de procuration : 10

Le quorum étant atteint (1/3 des 43 adhérents présents ou représentés) l'assemblée générale a pu se tenir

Début de séance : 20h15

1 / **Renouvellement du Bureau**

Jean Robert rejoint le CA qui comptaient 4 membres dont certains entament leur 5ème mandat faute de candidat. Emmanuel Aragon

Pauline Ardiller

Julien Baron (5ème mandat)

Caroline Petillon (5ème mandat)

Jean Robert

Martine Sendat (5ème mandat)

L'année prochaine, une partie du CA ne renouvellera pas son mandat.

2/ **Renouvellement des coordinateurs**

Légumes : Julien Baron et Emmanuel Aragon

Isabelle Merzereau – trésorière

Laitage : Philippe Thomas secondé par Michel Minot

Pain : Caroline Pétillon secondé par Isabelle Mestre

Viande Bovine : Liliane Leude et Catherine Mazurie

Pomme : Bernadette Herman et Martine Sendat

Miel : Caroline Pétillon

Kiwis : Caroline Pétillon

Bière et Limonade : Stéphane De Chassey

Porc : Philippe Thomas

Œuf : Marie Paule Paris

Noix, vin, Pommes de terre et huile : Julien Baron et Martine Sendat

Volaille et Poisson : Plus de livraison

Confiture en attente de dégustation : Patricia Gaborit

Vin en attente de dégustation : recherche d'une personne

3/ Postes de fonctionnement

Gestion de la boîte mail : Martine Sendat et Julien Baron

Organisation Distribution : Michel Minot

Relation Publique Mairie : Catherine Mazurie

Site : Bernard Brasier

4/ Bilan des permanences

Il faut faire environ 6 distributions dans l'année soit 1 tous les 2 mois.

Certaines personnes en font plus d'autres beaucoup moins. Le manque de personnes aux distributions fait que parfois des erreurs se font surtout lorsque une personne doit gérer 2 ou 3 postes à la fois.

Pensez à vous inscrire pour le bon fonctionnement des distributions,

Sur les nouvelles feuilles d'inscriptions, les périodes de vacances seront colorées pour une meilleure vision

5/ Bilan des producteurs

Œufs : Présent

56 boîtes de livrées par distribution avec 29 familles. Pour la nouvelle saison, Mr et Mme Remeaux peuvent livrer 60 boîtes.

Ils changent les poules en février qu'ils nous vendent. Donc les œufs en mars sont petits mais augmentent en taille au fur et à mesure de la saison.

Cette année ils ont eu des soucis de maladie et de mortalité et fait nouveau des vols ! .

Les œufs se conservent très bien en dehors du frigo et il ne faut pas les laver.

Les 9 premiers jours les œufs sont extra frais, entre 10 et 30 jours, ils sont frais et sont mangeables jusqu'à 45 jours .

Légumes : Présente

Ils sont tous certifiés bio mais Pascaline va plus loin dans la démarche, elle travaille avec la lune, les insectes, n'utilise aucun produit même ceux autorisés par le bio...

Les plants et les graines sont français et elle a choisi le haut de gamme en bio.

L'année 2017 a été très compliquée entre le gel, la pluie, les tempêtes et la sécheresse.

Les paniers à 10 euros ont toujours été fournis, mais pour ceux à 15 euros elle a eu du mal à les remplir. Elle veut donc pouvoir remplir plus les paniers en été par rapport à ceux d'hiver et ainsi lisser les prix sur l'année .

Pour l'année 2018, elle va faire plus de variétés du même légume et faire de nouveaux légumes que nous n'avons pas cette année.

Elle multiplie sa surface de culture par 2 et fait un verger qui sera opérationnel dans 3 ans .

Pour gagner en temps et en fatigue, Pascaline va devoir acheter un semoir en avril. L'AMAP a voté à l'unanimité un don de 200 euros. Il y a la possibilité pour chacun de faire un don pour l'aider à financer cet achat.

Cette année, il y a 25 paniers elle peut aller jusqu'à 27. Il sera possible aussi en pleine saison pour vendre son surplus de production de lui acheter des légumes en vente aléatoire.

Pommes :

25 familles environ pour une vente d'environ 1 tonne et 200 kg par an

Objectif par livraison 130 kg de pommes pour être rentable pour le producteur.

Les pommes sont toutes bio et le jus est en conversion.

Pour la nouvelle saison un seul engagement sera fait au lieu de 2 à l'heure actuelle.

Limonade et Bière :

de moins en moins de commande. Il va y avoir un changement de méthode dans la prise de commande. Tout est bio sauf le houblon qui vient d'Alsace.

Viande bovine :

Commande en baisse. La productrice passe des moments difficiles financièrement donc elle continue 1 an et elle voit après si elle arrête ou continue. Elle cherche une association qui pourrait l'aider dans son travail.

Laitage :

Le passage des livraisons tous les 15 jours leur convient mieux car il y a plus de produits par livraison.

Pain :

Pas de compte rendu dû à la disparition de Michel Chauvet, la distribution est assurée jusqu'à la fin du contrat,

La farine va changer, pour le moment on ne connaît pas l'impact sur les prix,

Miel :

Baisse des commandes. Livraison toujours tous les 2 mois.

Kiwis :

Baisse des commandes mais les producteurs seraient ravis de continuer avec nous l'année prochaine. Comme ils livrent 2 autres AMAP le mercredi, ils déposent les kiwis chez la coordinatrice ou s'arrangent avec le producteur de pommes pour les livraisons. Ils proposent une porte ouverte le 2 juin. Plus de renseignements ultérieurement.

Huile, noix, PDT et vin :

Les quantités ont baissé mais il est satisfait des commandes. Livraison des PDT, noix et huile tous les mois et les vins tous les trimestres.

6/ Bilan Financier

Compte financier sur la période mars 2017 – février 2018

Lors de l'AG de mars 2017 le solde du compte était de 909,45€

Sur cet exercice en recettes les cotisations encaissées au cours de la période 405€ pour 43 familles et les intérêts sur le compte de 1,40€ soit un total de 406,40€

Les dépenses sont de 6 ordres : pour un total de **691,48€**

- les pots (mai et forum association et septembre pour accueillir Pascaline) : 232,36€
- l'assurance de la maif: 108,78€
- déplacements pour rencontrer les maraichers de Vayres (2 visites) et la visite chez Pascaline 65€
- déplacements pour aller chercher les œufs : 24,80€
- achat d'une balance 160,54€
- un don à Pascaline de 100€ (le prêt de 500€ consenti début septembre est en cours de remboursement, il sera terminé en mai)

On peut penser que les dépenses exceptionnelles (déplacements, balance et don) ne grèveront plus le budget (325,54€)

Le solde actuel est de 424,37€ quand le remboursement de Pascaline sera terminé il sera de **624,37€**, je vous demande bien vouloir accepter cette anticipation de remboursement, il n'en reste pas moins vrai que l'exercice est de nouveau en déficit de **285,08**

7/ Forum

Il se déroulera le 8 septembre 2018. Prévoir un tableau pour tenir le stand.
Prévoir une liste d'attente pour inscrire les personnes qui aimeraient nous rejoindre.

8/ Divers

L'idée d'augmenter les cotisations a été soulevé. Donc l'année prochaine, il sera soumis au vote une augmentation de 5 à 6 euros pour une personne et de 10 à 12 euros pour un couple.

A été soumis aussi de faire une demande à la mairie pour obtenir un point d'eau et/ou une subvention. Mettre un message sur les panneaux lumineux de la mairie et un article sur le petit journal floiracais.

Une nouvelle association de produit sec bio situé à Dravemont doit voir le jour. Des renseignements seront donnés dès que possible.

Les personnes absentes lors de l'AG mais qui voudraient aider un coordinateur ou rejoindre le bureau, qu'ils envoient un mail à l'arrosirolegumes ou en parle à un membre du bureau.

Séance levée à 22h50